

30 novembre 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GAUMONT

(Eurolist)

Par courrier du 16 novembre 2007, la société Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC (1345 Avenue of the Americas, New York, NY 10105, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 novembre 2007, par suite d'une acquisition d'actions GAUMONT, le seuil de 10% du capital de la société GAUMONT, et détenir pour le compte desdits fonds, 446 042 actions GAUMONT représentant autant de droits de vote, soit 10,45% du capital et 6,14% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 4 267 917 actions représentant 7 260 630 droits de vote.